

Puisque plusieurs grands chantiers visant à majorer les connaissances du phénomène de l'itinérance sont en activité en ce moment, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) tient à informer ses partenaires de leur état d'avancement. Quatre dossiers seront traités dans ce bulletin.

1 PUBLICATION À VENIR DU RAPPORT FINAL DU DEUXIÈME PORTRAIT DE L'ITINÉRANCE

Comme indiqué dans la [Politique nationale de lutte contre l'itinérance](#), la réalisation de recherches pour majorer notre compréhension de l'itinérance demeure une condition de réussite. Pour cette raison, dans le [Plan d'action interministériel 2015-2020](#), on annonçait la publication d'un deuxième *Portrait de l'itinérance au Québec*. Ce dernier vise à accroître les connaissances, suivre son évolution dans le temps, documenter l'utilisation des services et soutenir les décisions.

Pour ce faire, quatre volets ont été explorés, dont la majorité des résultats ont déjà été publiés. Ils sont :

- 1) l'itinérance visible : le rapport spécifique d'Eric Latimer (Université McGill) et François Bordeleau (Institut universitaire en santé mentale Douglas), disponible [en ligne](#). Ce rapport aborde également la question de l'itinérance cachée ;
- 2) l'itinérance cachée : le rapport spécifique de l'Institut de la statistique du Québec, disponible [en ligne](#) ;
- 3) l'utilisation des services. Les données seront publiées dans le rapport final ;

- 4) l'approfondissement des connaissances à l'égard des personnes en situation d'itinérance : le rapport spécifique de Sue-Ann MacDonald (Université de Montréal) et de son équipe (Philippe-Benoît Côté, Annie Fontaine, Élisabeth Greissler et Stéphanie Houde), disponible [en ligne](#).

Tous les travaux entourant le deuxième portrait ont été rigoureusement suivis par un comité consultatif composé des représentants des milieux scientifiques, institutionnels et communautaires. La publication du rapport final, dirigé par Céline Bellot (Université de Montréal), aura lieu au cours de l'été et mettra en lumière les grands constats qui se dégagent de ces travaux.

2 DÉBUT DES TRAVAUX ENTOURANT LE DÉNOMBREMENT DU 11 OCTOBRE 2022

Dans le [*Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 – S'allier devant l'itinérance*](#) (2021 : 41), le MSSS a réitéré sa volonté de réaliser un dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible qui nourrira tant le Plan de surveillance que le futur troisième *Portrait de l'itinérance au Québec* dont il sera question plus bas dans ce bulletin.

Un exercice semblable a été effectué en 2018 grâce à l'impressionnante mobilisation du réseau public et des organismes communautaires. Il visait à estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible une nuit donnée, soit celle du 24 avril 2018, et à décrire le profil des personnes en situation d'itinérance. Pour ce faire, des données administratives ont été collectées. Près de 4 000 questionnaires ont également été remplis au cours de cette période auprès des personnes en situation d'itinérance visible et cachée.

L'exercice de dénombrement s'inscrivait dans le cadre de l'initiative *Tout le monde compte* du gouvernement fédéral qui soutenait les communautés dans l'acquisition de connaissances sur le phénomène de l'itinérance sur leur territoire. En signant en 2019 les ententes Canada-Québec portant sur le programme *Vers un chez-soi*, le gouvernement du Québec s'est engagé à reconduire l'exercice. Cet engagement est apparu d'une grande pertinence pour connaître l'état de la situation en contexte de pandémie de COVID-19 et s'assurer de soutenir adéquatement les décisions à l'aide d'une combinaison de données.

Les travaux entourant la réalisation d'un dénombrement le 11 octobre 2022 sont commencés. Le mandat d'analyser les données et de rédiger le rapport a d'ailleurs été confié à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet institut bénéficiera des conseils et du soutien d'Eric Latimer, qui a assuré la coordination scientifique du dénombrement de 2018 au Québec, et d'un comité scientifique national. Tous les coordonnateurs régionaux ont aussi été désignés et des comités de suivi régionaux se mettent en place.

3 PLAN DE SURVEILLANCE DE L'ITINÉRANCE

Les travaux de la Direction générale de la santé publique du MSSS entourant le plan de surveillance thématique en itinérance vont bon train. Ces derniers s'inscrivent dans le cadre du *Plan national de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants* (PNS) et visent à structurer de manière systématique les travaux à mener pour obtenir les informations et les données nécessaires à la prise de décision en matière de santé et de services sociaux et à bien informer la population. Ils reposent sur une revue de littérature, mais aussi sur les réflexions d'un groupe de travail composé de représentants des milieux gouvernementaux, communautaires et universitaires. Au terme de cet exercice, plusieurs dizaines d'indicateurs statistiques seront produits non seulement à propos des diverses situations d'itinérance (itinérance visible et cachée, etc.), mais aussi concernant les facteurs associés à l'itinérance (substances psychoactives, faible revenu, problèmes de santé mentale, etc.) et aux différents groupes de la population touchés par ce phénomène (jeunes, Autochtones, etc.).

4 VERS UN TROISIÈME PORTRAIT DE L'ITINÉRANCE

Comme annoncé dans le [*Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026*](#), un troisième portrait de l'itinérance commencera à être élaboré sous peu. Si le deuxième a été l'occasion d'insister sur le processus de désaffiliation sociale, sur les distinctions entre l'itinérance visible et cachée et sur la diversité des visages et des parcours, le prochain portrait viendra ajouter deux dimensions à ces éléments de compréhension : le temps et l'espace.

Ce portrait sera l'occasion de se pencher sur plusieurs zones grises de l'itinérance, de réfléchir à ses fondements structuraux et de mieux identifier les défis pour répondre aux besoins des personnes les plus désaffiliées.